

L'évaluation et la notation à l'éducation préscolaire : comment le personnel enseignant doit et devra témoigner du cheminement de l'enfant ?

Naomie Fournier Dubé, Éditrice adjointe, Université du Québec à Rimouski, Canada
Marilyn Dupuis Brouillette, Éditrice principale francophone, Université du Québec à Rimouski, Canada
Louise Chetaille, Éditrice associée, Université du Québec à Rimouski, Canada

Résumé : Cet éditorial aborde la place de l'évaluation et de la notation dans le cadre de la venue du nouveau Programme-cycle de l'éducation préscolaire en vigueur depuis septembre 2021 dans les écoles québécoises. Plusieurs questionnements découlent de ce changement de programme de formation, notamment avec les différents vocables utilisés pour témoigner du cheminement de l'enfant dans le développement de ses compétences. Un questionnement qui nous préoccupe également est le manque d'exhaustivité du Cadre d'évaluation des apprentissages (MÉQ, 2021a) pour ce niveau scolaire. Une réflexion est approfondie sur les effets des décisions ministérielles dans la pratique enseignante d'éducation préscolaire au Québec.

Mots-clés : Évaluation, Notation, Éditorial

Abstract: This editorial discusses the place of evaluation and grading in the context of the new preschool education program-cycle in effect since September 2021 in Quebec schools. Several questions arise from this change in the educational program, particularly with regard to the different terms used to describe the child's progress in developing his or her skills. Another issue that concerns us is the lack of completeness of the Framework for the Evaluation of Learning (MÉQ, 2021a) for this school level. A reflection is made on the effects of ministerial decisions in the practice of preschool teachers in Quebec.

Keywords: Assessment, Scoring, Editorial

Avant-propos

En tant qu'équipe éditoriale du volet francophone de la *Revue canadienne des jeunes chercheuses et chercheurs en éducation* (RCJCE), nous avons le privilège d'accueillir, d'aider à la rédaction et de publier des travaux de recherche de nouvelles chercheuses et de nouveaux chercheurs dans le domaine de l'éducation. Fières de cette démarche scientifique, nous prenons conscience à chaque étape du processus de l'ampleur du travail accompli par tous les individus impliqués. D'ailleurs, nous souhaitons la bienvenue à Naomie Fournier Dubé et Louise Chetaille dans le comité éditorial, elles qui seront maintenant membres du comité éditorial au volet francophone de la RCJCE.

Les défis face à l'évaluation

Dans cet éditorial, nous avons pris la décision d'approfondir différents défis face à l'évaluation dans la pratique des enseignantes et des enseignants. Selon Rey et ses collègues (2013), « l'évaluation représente un exercice particulièrement difficile et pose de véritables enjeux conceptuels, méthodologiques, et opérationnels qu'il faut considérer pour obtenir des résultats utiles et utilisables » (p.2). En ce sens, plusieurs auteurs dénotent un malaise en ce qui a trait aux compétences évaluatives des enseignantes et des enseignants (Fontaine et al., 2012 ; Kane et al., 2010).

En ce qui concerne la planification et la réalisation de leurs évaluations, puis dans la conception et la mise en œuvre d'outils de collecte de données, la *Loi sur l'instruction publique* (Gouvernement du Québec [GQ], 2021) prévoit que les enseignantes et les enseignants ont le droit de choisir les instruments d'évaluation des élèves qui leur sont confiés (article 19). Ces outils doivent mesurer et évaluer, constamment et périodiquement, les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves en se basant sur les progrès réalisés (article 19). Afin de les guider dans cette tâche, différents documents prescriptifs et non prescriptifs sont mis à leur disposition par le ministère de l'Éducation. En voici quelques exemples dans la figure suivante :

DOCUMENTS D'ENCADREMENT LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES	
<ul style="list-style-type: none"> Loi sur l'instruction publique (LIP) (Québec, 2018b) Loi sur l'enseignement privé (Québec, 2018a) Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (Québec, 2018d) 	
DÉCISION DU MINISTRE	
<ul style="list-style-type: none"> Instruction annuelle 2017-2018 	
RÈGLES ADMINISTRATIVES QUI S'APPUIENT SUR LA LIP	
<ul style="list-style-type: none"> Guide de gestion : sanction des études et épreuves ministérielles (MEESR, 2015) 	
DOCUMENTS MINISTÉRIELS PRESCRIPTIFS	DOCUMENTS MINISTÉRIELS INFORMATIFS
<ul style="list-style-type: none"> Programme de formation de l'école québécoise (MEES, 2018b) <ul style="list-style-type: none"> Préscolaire et primaire (depuis 2001) Secondaire (premier cycle) (depuis 2004) Secondaire (deuxième cycle) (depuis 2007) Secondaire (parcours de formation axée sur l'emploi) (depuis 2008) Progression des apprentissages au primaire (depuis 2009) Progression des apprentissages au secondaire (depuis 2010) Cadres d'évaluation des apprentissages du préscolaire, du primaire et du secondaire (depuis 2011) Cadres d'évaluation des apprentissages des parcours de formation axée sur l'emploi (depuis 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Échelles des niveaux de compétence (primaire) (2002) Politique d'évaluation des apprentissages (MEQ, 2003) Cadres de référence en évaluation des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> Préscolaire et primaire (2002) Secondaire (2006) Échelles des niveaux de compétence (premier cycle du secondaire) (2006) Échelles des niveaux de compétence (deuxième cycle du secondaire) (2009) Politique de l'adaptation scolaire (1999) Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages — Guide à l'intention des écoles et des commissions scolaires (MELS, 2006) Les choix de notre école à l'heure du bulletin unique (MELS, 2011)

Figure 1. Documents prescriptifs et non prescriptifs fournis par le ministère de l'Éducation quant à l'évaluation (Conseil Supérieur de l'Éducation [CSÉ], 2018, p. 80)

Tous ces documents permettent, en somme, à l'enseignante et à l'enseignant de conduire une démarche complexe, en collaboration avec différents intervenants, dans le but de porter « un jugement à partir de diverses sources de données, planifiées au préalable et collectées au cours d'une période donnée, et ce, dans le but d'accompagner les apprentissages et de reconnaître les compétences acquises » (Fontaine et al., 2013, p. 140). Donc, « évaluer » c'est user de son « jugement professionnel » (Lafortune, 2006, p. 22).

Depuis la publication de la figure présentée précédemment, de nouveaux documents ministériels sont maintenant prescriptifs à l'éducation préscolaire : *Le programme-cycle de l'éducation préscolaire* (Ministère de l'Éducation [MÉQ] 2021b) et le *Cadre d'évaluation des apprentissages* (MÉQ, 2021a). Ceux-ci nous amènent à nous questionner sur l'exhaustivité de tous les éléments en lien avec la planification et le pilotage de leurs évaluations.

Bien que Fontaine et ses collègues (2020) mentionnent que les différents documents produits par le ministère de l'Éducation offrent aux enseignantes et aux enseignants plusieurs repères, balises et orientations, lorsque vient le temps de bâtir leurs outils d'évaluation, ceux destinés spécifiquement aux enseignantes et enseignants de l'éducation préscolaire (MÉQ, 2021a ; 2021b), ne sont que peu étoffés. À titre d'exemple, afin d'accompagner les enseignantes et les enseignants à l'éducation préscolaire, nous y retrouvons la citation suivante dans le *Cadre d'évaluation des apprentissages* :

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes. Celles-ci indiquent l'état du développement des compétences durant l'année scolaire ou, à la dernière étape, le niveau de développement des compétences atteint par l'élève. (MEQ, 2021a, p. 1)

Concrètement, lorsqu'une enseignante ou un enseignant doit remplir un bulletin d'un enfant, il doit inscrire une note sous forme de cote et non un pourcentage comme dans le bulletin scolaire du primaire par exemple (MÉQ, 2021c). Il doit juger à l'aide de lettres de quelle manière l'enfant se développe en cours de l'année et de quelle manière il répond aux attentes du programme en fin d'année scolaire (Hébert et al., 2017). La notation à émettre en cours d'année se lit comme suit dans le *Régime pédagogique* : « A : L'élève se développe très bien » ; « B : L'élève se développe adéquatement » ; « C : L'élève se développe avec certaines difficultés » ; « D : L'élève éprouve des difficultés importantes ». Pour ce qui est de la notation à émettre à

la fin de l'année scolaire, elle se lit comme suit : « A : L'élève dépasse les attentes du programme » ; « B : L'élève répond aux attentes du programme » ; « C : L'élève répond partiellement aux attentes du programme » ; « D : L'élève ne répond pas aux attentes du programme » (MÉQ, 2021c). Pour effectuer cet exercice, l'enseignante ou l'enseignant doit donc utiliser les mêmes cotes soient A, B, C ou D, à deux moments différents, sans que celles-ci n'aient la même signification. Par exemple, il peut indiquer au premier bulletin un A, puisque l'enfant se développe très bien, puis au dernier bulletin, pour le même enfant, au regard de la même compétence, indiquer un B, puisque l'enfant répond aux attentes. Cette manière de faire peut occasionner des dérives au regard des pratiques des enseignantes et des enseignants en ce qui a trait à la notation. Puis une incompréhension pour les parents, souvent peu initiés, quant à la manière dont les enseignants et les enseignantes doivent communiquer leur jugement professionnel. En somme ce constat contribue-t-il à expliquer que les concepts de notation et d'évaluation sèment parfois la confusion ?

Dans un autre ordre d'idées, le même document ministériel contient également la nomenclature des cinq compétences du *Programme-cycle de l'éducation préscolaire*, ainsi qu'une appropriation du processus évaluatif que voici :

Dans le programme d'éducation préscolaire, des éléments d'observation ont été retenus pour chacune des composantes des compétences et sont fournis à titre d'exemples pour guider les observations au regard des différents domaines de développement. Ces éléments d'observation reposent sur des manifestations ou encore des faits vécus dans la classe qui permettent à l'élève de développer des attitudes, des comportements, des démarches et des stratégies, de réaliser des apprentissages et d'acquérir des connaissances. L'analyse et l'interprétation des observations recueillies permettent à l'enseignante ou à l'enseignant de décrire le cheminement de l'élève et de porter un jugement sur son développement dans les communications aux parents. (MEQ, 2021a, p.1) [C'est nous qui soulignons.]

Comme nous pouvons le constater dans la citation précédente, le *Cadre d'évaluation des apprentissages* (MÉQ, 2021a) met l'accent sur l'observation en s'appropriant différentes étapes du processus d'évaluation. « Bien que le vocable *observation* est parfois préféré à celui d'*évaluation*, à l'éducation préscolaire, ce dernier décrit une démarche plus large qui conduit l'intervenant à » : 1) *Planifier l'évaluation* ; 2) *Observer les enfants en action pour collecter des indices de leur développement* ; 3) *Interpréter les indices collectés* ; 4) *Identifier les forces, les progrès et les défis* ; 5) *Communiquer le résultat de l'évaluation à différents acteurs, dont les enfants et leurs parents* (Hébert et al., 2021, p 398).

Enfin, il aura fallu dix ans après la publication du précédent *Programme d'éducation préscolaire* (MÉQ, 2001) avant d'obtenir le *Cadre d'évaluation des apprentissages* de l'éducation préscolaire (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. [MÉLS], 2011). En ce sens, le CSÉ (2018) mentionne cette incohérence dans son rapport sur l'état et les besoins de l'éducation entre 2016 et 2018. Les documents pour guider les enseignantes et les enseignants n'ont pas été élaborés ni planifiés au même moment, ce qui contribue ainsi à une incohérence lorsque vient le temps pour les enseignantes et les enseignants d'évaluer les compétences des enfants (CSÉ, 2018). Notons également, bien que le *Programme-cycle de l'éducation préscolaire* (MÉQ, 2021b) et le *Cadre d'évaluation des apprentissages* (MÉQ, 2021a) ont été publiés au même moment, que les changements concernant l'évaluation ne sont pas définitifs. Dès lors, il est possible de se questionner sur le temps que prendra le ministère de l'Éducation afin de réaliser les nouveaux ajustements quant à l'évaluation.

En somme, l'analyse des documents rendus disponibles permet de constater qu'ils ne sont que peu étoffés afin d'accompagner les enseignantes et les enseignants dans la réalisation de leurs observations, la conception de leurs outils d'évaluation, et leurs interventions à l'éducation préscolaire (Fournier Dubé, 2019). Ce qui explique peut-être que quelques enseignantes et enseignants de l'éducation préscolaire attribuent l'aisance comme passable ou faible à évaluer à des agirs pédagogiques intuitifs (Fournier Dubé, 2019). De plus, il faut souligner le nombre insuffisant de formations et de cours universitaires pour l'évaluation des apprentissages (Fontaine et al., 2013).

Comment les ajustements, prévus à la rentrée 2022, répondront-ils aux besoins des enseignantes et des enseignants sachant que de nombreux défis sont déjà mis en exergue, autant par les praticiens que les chercheurs dans le domaine ?

Place aux contributions de ce numéro

Le numéro actuel de la revue présente un total de sept articles scientifiques francophones. Nous faisons ici une brève introduction pour chacun des manuscrits.

Adlin Présumé et Marie-Hélène Brunet présentent une revue de littérature dont le titre est : « Regard historique sur l'évaluation des apprentissages au secondaire au Québec : quels sont les problématiques et les objets des recherches depuis 1995 ? ». Les ouvrages recensés peuvent être regroupés en trois thématiques : Comment attester du niveau de compétences des élèves ? Comment intégrer l'évaluation des apprentissages aux démarches d'enseignement ? Pourquoi évaluer les élèves ? Les analyses prennent donc cette tournure.

Audrey-Anne de Guise, Jérémy Deschênes-Gagné, Jean Lemoyne et Stéphanie Girard présentent une recherche dont le titre est : « Motiver les élèves dans les cours d'éducation physique et à la santé : perceptions des futurs étudiants en enseignement ». Sommairement, les résultats soulignent les perceptions des futurs enseignants qui s'avèrent assez mitigées et qu'ils ont un répertoire de stratégies motivationnelles peu variées.

Nancy Proulx, Nathalie Bigras et Lise Lemay présentent une revue de littérature dont le titre est : « Une approche pédagogique en émergence et la qualité éducative auprès des enfants de 0-3 ans en contexte de services de garde : état des connaissances ». En lien spécifiquement avec une approche pédagogique, l'approche piklérienne, trois thèmes d'étude sont mis de l'avant : 1) la qualité des interactions, 2) les connaissances, perceptions et croyances des éducatrices ainsi que 3) la relation privilégiée.

Naomie Fournier Dubé, Marie-Hélène Hébert, Sylvain Letscher et Charline St-Jean présentent une recherche dont le titre est : « Pratiques évaluatives et aisance des enseignantes : Témoigner du cheminement des enfants au regard de la motricité globale à l'éducation préscolaire 5 ans ». En bref, les résultats de cette recherche montrent que les enseignantes documentent un ensemble de comportements moteurs peu complexes, et ce, particulièrement lorsque les enfants sont autonomes.

Rihad Saidane, Kathleen Whissell-Turner et Anila Fejzo présentent un article d'opinion dont le titre est : « Stratégies et outils d'aide à la rédaction d'un article scientifique empirique ». Cet article propose au lectorat des stratégies, des outils et des conseils pour chacune des étapes de la rédaction d'un article scientifique empirique. Les auteures y partagent des ressources découvertes ou développées dans le cadre de leurs expériences rédactionnelles.

Virginie Abot-Roy présente une revue de littérature dont le titre est : « L'exclusion scolaire en Ontario : législation et programmes de discipline progressive ». Sommairement, les différents mouvements législatifs en contexte ontarien sont notamment explorés pour mieux situer les angles de la discipline progressive, soit les relations école-famille-communauté, les programmes de prévention et les programmes d'intervention.

Zina Kharchi présente une revue de littérature dont le titre est : « Comprendre la persévérance aux études postsecondaires selon deux perspectives : celle de l'institution et celle de l'étudiant ». Le concept de la persévérance est abordé selon deux perspectives, soit celle de l'institution et celle de l'étudiant, en vue d'investiguer les différents positionnements d'auteurs à son égard. L'article permet de délimiter la définition du concept principalement selon la perspective de l'étudiant.

Au nom de toute l'équipe éditoriale ; bonne lecture !

Remerciements à tous les évaluateurs et les réviseurs linguistiques

De plus, il convient de souligner l'implication de plusieurs individus dans la publication de ce numéro de l'automne 2021. En effet, cette parution de la RCJCE est possible grâce à l'implication soutenue de nombreux bénévoles qui ont à cœur la mission de la revue et dont leur contribution ne peut être passée sous silence : nos évaluateurs (Charline St-Jean, Geneviève Brisson, Isabelle Montesinos-Gelet, Jim Cabot-Thibault, Julie Lachapelle, Marie-Pier Forest, Myriam Villeneuve-Lapointe, Naomi Labrosse Noury, Noémie

Paquette, Olivia Monfette, Raymonde Moussavou et Sylvie Marcotte) de même que notre collaboratrice en révision linguistique (Renée Thériault). Merci pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur efficacité pour ce travail, et ce, malgré le contexte de travail influencé par la pandémie.

Un immense merci à vous tous et à toutes !

RÉFÉRENCES

- Conseil Supérieur de l'Éducation (2018). *Évaluer pour que ça compte vraiment : rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2016-2018*. Conseil supérieur de l'éducation.
- Fontaine, S., Kane, R. G., Duquette, O. et Savoie-Zajc, L. (2012). New teachers' career intentions: Factors influencing new teachers' decision to stay or to leave the profession. *Alberta Journal of Educational Research*, 57(4), 353-378.
- Fontaine, S., Savoie-Zajc, L. et Cadieux, A. (2013). *Évaluer les apprentissages : démarche et outils d'évaluation pour le primaire et le secondaire*. Éditions CEC.
- Fontaine, S., Savoie-Zajc, L. et Cadieux, A. (2020). *Évaluer les apprentissages : démarche et outils d'évaluation pour le primaire et le secondaire* (2e édition). Éditions CEC.
- Fournier Dubé, N. (2019). *Les pratiques évaluatives d'enseignantes titulaires à l'égard de l'évaluation de la motricité globale chez les enfants du préscolaire 5 ans* [mémoire de maîtrise]. Université du Québec à Rimouski.
- Gouvernement du Québec. Loi sur l'instruction publique L.R.Q., c. I-13.3 (2021).
- Hébert, M-H, Boudreau, M. et Beaudry, H. (2021). *L'évaluation pour soutenir le développement des enfants d'âge préscolaire*. Dans Deshaies, I. et Miron, J-M. (2021). *Tisserands d'enfance : le développement de l'enfant de 4 et 5 ans*. Éditions JFD.
- Hébert., M-H, Boudreau, M., Mélançon, J., Frenette, É. et Laflamme, D. (2017). *L'évaluation au préscolaire : des outils pour ma classe*. Université TÉLUQ.
- Kane, R. G., Jones, A., Rottmann, J. et Conner, M. (2010). The Evaluation of the New Teacher Induction Program. Final Phase Three. Report to the Ontario Ministry of Education.
- Lafortune, L. (2006). Exercice et développement du jugement professionnel, Accompagner l'évaluation des apprentissages dans l'école québécoise. Aide à l'apprentissage et reconnaissance des compétences, Fascicule 3, Document inédit. MELS-UQTR.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (2021a). *Cadre d'évaluation des apprentissages-Programme de formation de l'école québécoise – Éducation préscolaire*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (2021b). *Programme de formation de l'école québécoise - Éducation préscolaire - Programme-cycle de l'éducation préscolaire*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation. (2021c). *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (2001). *Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire et enseignement primaire*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2011). *Cadre d'évaluation des apprentissages. Éducation préscolaire*. Gouvernement du Québec.
- Rey, L., Brousselle, A., Dedobbeleer, N. et Tremblay, M.-C. (2013). Les défis de l'évaluation développementale en recherche : une analyse d'implantation d'un projet « Hôpital promoteur de santé ». *Canadian Journal of Program Evaluation*, 28(1).